

Duvets



[1]

Le duvet désigne l'ensemble des plumules que l'on prélève (le terme « arracher » serait plus exact) sur différents oiseaux (canards, oies) à vif ou après leur abattage ; il permet aux humains d'avoir chaud aux dépens des animaux victimes de ces traitements.

Le duvet pousse sous le plumage externe des oiseaux en se concentrant le plus souvent sur la poitrine. Il s'agit d'une matière extrêmement prisée, car elle ne comporte pas de tuyaux de plumes. Sa popularité tient à sa légèreté ainsi qu'à sa capacité à absorber l'humidité et à tenir chaud. En général, l'arrachage du plumage se fait mécaniquement lors de l'abattage des volatiles. Il faut toutefois noter que les oies perdent aussi des plumes de leur vivant toutes les deux semaines environ ; ce phénomène se produit au cours de la mue qui permet de renouveler leur plumage. Pendant cette période, le prélèvement de plumes qui sont prêtes à tomber ne nuit en rien aux animaux.

La plumaison à vif

Des images filmées en caméra cachée dans un élevage d'oies situé dans la région de Kiskunmajsa (Hongrie) montrent que des fermiers élèvent des milliers d'entre elles pour la production de viande. Ce reportage a révélé que bon nombre d'entreprises complètent leurs revenus par la pratique de la plumaison à vif jusqu'à quatre fois pendant l'été, et ce même hors de la période de mue. Il s'agit tout simplement d'arrachage de plumes. En réalité, cette pratique est interdite partout en Europe. La raison en est tout à fait légitime : « La plumaison à vif peut être qualifiée d'acte de cruauté à l'encontre des animaux, car ceux-ci voient leurs plumes ou leur duvet arrachés sans considération de leur période de mue : cette pratique provoque très souvent des lésions et des saignements qui font souffrir les volatiles ».

Seul l'examen de la marchandise brute permet au spécialiste de constater si les oies ont été plumées mortes ou vives. Une fois le duvet traité, lavé et trié, il est impossible de tirer ce type de conclusions.¹

Le problème est le suivant : le duvet prélevé après l'abattage peut provenir d'oies ayant subi plusieurs plumaisons de leur vivant. Il est donc impossible d'offrir la garantie d'un élevage respectueux des animaux avant leur mort.

Bien que l'on recueille la plupart des plumes et du duvet des volatiles après l'abattage, il faut savoir que les oies d'élevage, celles qui sont gavées et qui sont destinées à la production de foie gras, sont parfois soumises à la plumaison à vif. Dans les pays où l'on pratique encore aujourd'hui ces actes de cruauté, tous les volatiles subissent un prélèvement de plumes et de duvet (jusqu'à 150 g) dès l'âge de dix semaines jusqu'à leurs quatre ans à raison d'une collecte toutes les six semaines.²

La plumaison entraîne une angoisse et des souffrances considérables pour les animaux. Une étude relative au rythme cardiaque des poules et à leur comportement a montré que l'arrachage de plumes est douloureux pour celles-ci. Une autre étude a établi que le taux de glycémie de plusieurs oies avait quasiment doublé pendant la

plumaison, ce qui indique un niveau de stress élevé.³

La plumaison après l'abattage

La plumaison des « animaux de boucherie » est, elle aussi, loin d'être une pratique respectable, même si de nombreuses entreprises se plaisent à présenter la chose sous cet angle. Dans ce cadre, les animaux sont avant tout élevés pour leur viande et non explicitement pour leur plumage. Cela leur épargne le stress et l'anxiété liés à la plumaison, mais le transport et l'abattage sont également des facteurs anxio-gènes. La plumaison survenant après l'abattage ne permet donc pas d'éliminer la souffrance animale. Il semble évident que l'exploitation maximale des dépouilles des animaux de boucherie rend la production de viande encore plus lucrative ; ici, les plumes sont loin d'être un « rebut » et représentent au contraire un produit principal ou dérivé de l'élevage tout à fait rentable.

Le duvet d'eider

Bien que les eiders soient une espèce protégée, leur duvet est extrêmement recherché pour son utilisation dans les édredons et les vêtements. En Islande, les femelles eider prélèvent des plumes sur leur poitrine et en recouvrent les œufs déposés dans leurs nids. Chaque année, les agriculteurs recueillent 6 500 livres de plumes dans ces derniers.⁴

Cette pratique met en danger la vie des canetons qui n'ont pas encore éclos en les privant de l'isolation thermique indispensable à leur développement. Elle représente également une menace pour les eiders qui bénéficient du statut d'espèce protégée. La réalisation d'une seule couette nécessite un prélèvement de plumes dans au moins 80 nids.⁵

La question écologique

Le duvet est un produit naturel jouissant d'une bonne réputation. Il faut toutefois savoir que sa fabrication n'a rien d'écologique. L'élevage intensif d'oies et d'autres volatiles recherchés pour leur plumage est nocif pour l'écosystème et notamment les nappes phréatiques. Il convient aussi d'inclure dans ce bilan écologique la nourriture donnée aux animaux tout au long de leur vie.

Les alternatives au duvet



Il existe une excellente alternative végétale au duvet : celle-ci se nomme kapok ! Il s'agit d'une fibre soyeuse logée à l'intérieur du fruit du kapokier qui se présente sous la forme d'une capsule. Cette fibre est creuse et contient environ 80 % d'air, ce qui en fait un isolant thermique très léger et extrêmement efficace. Elle est imperméable, inodore et renferme des composés amers qui éloignent naturellement les mites et les acariens.⁶

Même les matières synthétiques comme la fibre PrimaLoft offrent des avantages vis-à-vis du vrai duvet. Ainsi, alors que les vestes en duvet naturel deviennent lourdes et collantes lorsqu'elles sont humides, la matière synthétique conserve environ 96 % de ses propriétés isolantes en cas de pluie.⁷

Que pouvez-vous faire ?

- Vous pouvez composter le vieux duvet contenu dans vos coussins et vos couettes et le remplacer par des fibres synthétiques creuses ou du kapok.
- Il est concevable que vous ayez acheté de la literie en duvet sans savoir que sa production a entraîné des souffrances animales. Cependant, ne vous contentez pas de « nettoyer » votre duvet et vos coussins en aérant leur rembourrage au séchoir et en remplaçant les matières agglutinées par de nouvelles plumes. Sinon, vous ne parviendrez jamais à vous débarrasser du contenu de vos couvertures : vous ne feriez que le renouveler et perpétuer la souffrance animale.

Kassensturz, 24.02.2009, 21:09 Uhr: «Skrupellos: Gänse für Daunen qualvoll gerupft»

Dernière mise-à-jour: 14.03.2017

Notes de bas de page:

- ¹. Karin Gförer, «[Skrupellos: Gänse für Daunen qualvoll gerupft](#)»[2], SRF Kassensturz vom 24.02.09.
- ². Andrzej Rosinski, "Goose Production in Poland and Eastern Europe," *Department of Poultry Science, Agricultural University of Poznan, 1999.*
- ³. M.J. Gentle and L.N. Hunter, "Physiological and Behavioural Responses Associated With Feather Removal

in Gallus Gallus Var Domesticus,” Research in Veterinary Science 50 (1991): 95-101.

J. Janan et al., “Effect of Feather Plucking in Geese’s Blood Glucose Level,” Hungarian Veterinary Journal (Jun.2001).

4. Árni Snæbjörnsson, “Eiderduck Farming in Iceland,” Fourth Circumpolar Agricultural Conference: Legacy and Vision in Northern Agriculture, Akureyri, Iceland, Aug. 2001.

5. BBC Radio, “Cuddy’s Duck,” The Living World, narr. Brett Westwood, 3 Mar. 2002.

6. Erwin Kessler, Verein gegen Tierfabriken VgT, [«Kapok - die pflanzliche Alternative zu Gänse- und Enten-Daunen»](#) [3], 14.02.02.

7. Jeroen van Rooijen, NZZ, [«Zeit für warme Daunenjacken»](#)[4], 21.10.2014.

+ d'infos:

- Des informations détaillées au sujet des duvets sur le site de [Peta](#). [5]
- Article Kassensturz [«Skrupellos: Gänse für Daunen qualvoll gerupft»](#)[2]

Source URL (modified on 14.03.2017 - 14:32): <https://www.swissveg.ch/duvets?language=fr>

Links

[1] <https://www.swissveg.ch/duvets?language=fr>

[2] <http://www.srf.ch/konsum/themen/konsum/skrupellos-gaense-fuer-daunen-qualvoll-gerupft>

[3] <http://www.vgt.ch/news2002/020214.htm>

[4] <http://http://www.nzz.ch/lebensart/stil/zeit-fuer-warme-daunenjacken-1.18408471>

[5] http://www.peta.de/daunen#.U4NEH_I_v6A